Rapport sur les
Bougies presentées
Par md^e. chassignon

Du iendy 14. avrr. 1760. il a esté convenu a l'academie que de ne donneroit, pas meme a md^e. chassignon copie de ce rapport
Morand

Madame chassignon veuve d'un apoticaire de paris, a trouvé dans les papiers du feu s^r. chassignon son mary une composition des bougies d'emplatre, propre à former des bougies, et elle en a presentées à l'academie pour avoir son approbation sur leur efficacité. Monsieur Morand et moy qui avons été nommés pour examiner ces bougies disons quelles sont tres bien faittes, et que leur effet nous a paru remplir les indications qu'on se propose dans l'usage des bougies pour mettre le canal de l'urètre en suppuration, détruire les obstacles qui s'opposent au cours libre de l'urine, et que nous avons eprouvé quelles ne sont ni corrosives ni irritantes, c'est pourquoy nous jugeons quelles peuvent aller de pair avec toutes les autres bougies, ~~qui~~ destinées à donner de la liberté au canal de l'uretre et que les chirurgiens experimentés scavent composer et varier relativement aux diverses intentions qui ~~se~~ se presentent. à l'égard des bougies creuses presentées par la ditte dame chassignon nous jugeons que ~~la~~ la cavité qui forme leur

ARC 21 d. 4 n^o 70

canal, n'ayant aucun soutien, tel que le fil de fer en spirale dans les bougies creuses de Rouallé; ne peuvent avoir ~~aucun~~ Lieu dans la pratique. à paris ce 14. aoust 1760

Morand   Louis.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE